



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux professionnels de la gestion du risque santé, des services techniques et de prestations, des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance.

Pour obtenir quoi ?

Un passage en revue des décisions législatives de l'année en cours et année N-1 concernant le système de soins en général et les impacts sur les complémentaires en particulier.

Quels objectifs pédagogiques ?

Appréhender et **analyser** les évolutions législatives du domaine.

Anticiper les actions à mener, selon le point d'actualité.

Partager avec son entourage professionnel toute problématique réglementaire sur le secteur des frais médicaux.

Quelles méthodes mobilisées ?

Exposé théorique résumant les divers événements d'actualités, extraits d'articles et tableaux, enrichis par des échanges entre participants.

Quels sont les prérequis ?

Formation "**Découvrir et comprendre l'assurance santé**" ou connaissances équivalentes.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Tous éléments liés à l'actualité du moment, en année n et n-1, avec notamment :

- L'évolution des chiffres dans le domaine de la santé ; CSBM, dépenses des AMC, LFSS, mesures de gestion et d'économies envisagées sur l'exercice, évolutions du marché des organismes complémentaires, la stratégie de transformation du système de santé
- Les modifications portant sur le système de soins et l'Assurance Maladie : nomenclatures, médicaments, honoraires médicaux, hôpitaux...
- Les mesures impactant les organismes complémentaires : lisibilité des garanties, résiliation anticipée, C2S, actualité des fédérations, point sur le 100% santé et le contrat responsable 2020-2021,..etc...

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Max PAYET,

Formateur spécialisé en prévoyance et santé. Master en économie de la santé (auditeur). Max a 30 années d'expérience dans la gestion des prestations de prévoyance et santé.



Qu'en disent les stagiaires ?

La formation en pratique...

Quand et où ?

10 novembre 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.